



**Mairie de La Rivière - Drugeon**

## **COMPTE-RENDU**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 31 Janvier 2015**

**Sur convocation du 24 Janvier 2015**

**Était excusée Florence GRILLON**

**secrétaire de Séance : Emmanuel REDOUTEY**

#### **I) Approbation du compte rendu précédent.**

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

Le maire précise qu'il a reçu des informations concernant l'intervention de l'hélicoptère du CHRU sur le terrain de foot. Christian Vallet, Carine Bourdin, Yannick Vuittenez, Jérémy Lonchampt et Yohann Grillon seront susceptibles d'être appelés pour éclairer le terrain en cas de besoin.

#### **II) Compte rendu des commissions**

##### **Bâtiments et chemins / urbanisme**

- Le conseil autorise le maire à signer la convention Assistance à maîtrise d'ouvrage SYDED pour lancer l'étude sur l'éclairage public de la commune.  
Le référent désigné pour la commune sera Yannick Vuittenez.
- Regard Orange – devant la fromagerie réparé.
- Assainissement : le Conseil municipal approuve le document de consultation des entreprises pour les travaux « alimentation en eau et en assainissement » Chemin de la glacière, Sur la Grange, Faubourg de la Planche, Le Placelet, Rue de la Sablière, Route des prés. Le retour des offres est fixé au 2 mars à 12 h en mairie.  
Le Conseil autorise le maire à signer la convention de mandat avec le syndicat des eaux car le marché couvrira l'alimentation en eau potable des mêmes rues (compétence du syndicat) et l'assainissement (compétence communale).
- La commission travaille sur le système de clé électronique et fera une proposition au conseil lors d'une prochaine réunion.

##### **Gestion de la forêt**

- La commission a marqué environ 80 m<sup>3</sup> de résineux et du tremble dans les communaux. Pour l'exploitation de ces bois, le conseil autorise le maire à signer les contrats de bucheronnage, débardage et remise en état du terrain.  
Une convention sera signée avec l'ONF pour la gestion de cette vente sur une parcelle non soumise.  
Des lots de tremble seront attribués aux 3 personnes intéressées (5 euros /stère – lots de 8 à 10 stères).
- La place à bois a été réalisée. La commission travaillera sur des conventions à mettre en place pour la gestion de cette place avec les particuliers.

### **Communication / Information**

- Echos de l'édition du r'virat positifs. Quelques problèmes de distribution dans certains quartiers. Ce point sera traité avec les conseillers concernés.  
Les problèmes d'édition avec l'imprimeur devront être résolus pour le prochain bulletin.

### **Environnement / Cadre de Vie.**

- Sentier découverte : L'étude en cours avance. Les travaux seront engagés par la CFD dès le printemps 2015.
- Sentier de la croix de la bêche balisé prochainement. Le projet a été validé par la commission.
- Mare pédagogique : une demande d'autorisation est en cours auprès des services de la police de l'eau pour la réalisation de la mare.
- Zéro pesticides : Le niveau 2 du dispositif « zéro pesticides » est validé.  
Des devis pour des outils de désherbage mécanique ont été demandés et seront budgétisés si possible sur 2015.  
Rappel : une conférence relative à ce sujet est planifiée pour le 13 mars et une exposition sera installée dans les combles de la mairie du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril sur le thème des alternatives aux pesticides.

### **Vie associative**

- Salle des jeunes : pas de souci avec l'utilisation de la salle par les conscrits.
- MTL, un grand ménage sera réalisé avant la saison d'été, afin de faire un point zéro.
- Repas de la fête des mères programmé le Vendredi 29 Mai.

### **III) Urbanisme :**

#### Permis de construire

Mr Grillon Joël pour l'agrandissement d'un abri bois.

Mr Iotti Pierre pour la démolition d'une remise et la construction d'un garage (même surface).

### **IV) LA POSTE**

Le maire fait part au conseil d'une rencontre avec les dirigeants de La Poste pour le transfert du bureau de Poste dans le secrétariat de mairie : présentation du mobilier, travaux d'électricité financés par La Poste et formation de la secrétaire.

Ce déménagement est programmé pour le 1<sup>er</sup> juin 2015.

### **V) Logement communal vacant**

Mme Planet quittera le logement communal début février.

La commission bâtiment étudie la possibilité de réaliser quelques travaux d'isolation avant de relouer cet appartement.

### **VI) Club Fait mains - convention**

Le conseil autorise le maire à signer la convention avec le club fait mains, pour la mise à disposition des locaux à l'association, notamment pour la facturation des frais de fonctionnement (électricité, eau ...).

#### **VI) ASA Séquanie**

Le conseil municipal donne son accord pour accueillir le rallye ASA Sequanie le 11 avril 2015.

#### **VII) ADAC – organisation carnaval**

L'association des commerçants organisera un défilé pour carnaval le samedi 14 février à partir de 14 h 30. A cette occasion, elle demande l'autorisation pour organiser cette manifestation et une subvention. Le Conseil autorise la tenue de cette manifestation et accepte de verser 250 euros à l'association pour cette manifestation.

#### **IX) ERDF - Convention**

Le maire est autorisé à signer la servitude de passage pour l'enfouissement de la ligne électrique route des prés (derrière le pont).

#### **X) Mise à disposition salle ancienne mairie**

Le maire informe que la salle de l'ancienne mairie est souvent sollicitée pour des réunions ou des stages notamment. Le Conseil fixe le tarif de location à 40 euros / jour.

#### **XI) CFD / SEVAD / SYND EAUX**

CFD : la Communauté de communes a demandé, dans le cadre du pacte de solidarité financier et fiscale, une simulation des perspectives budgétaires pour les communes. Les indicateurs sont au rouge concernant les finances de toutes les collectivités qui se voient dotées de nouvelles compétences et pénalisées par une baisse des dotations. Concernant notre commune, les dotations baisseront de 39 000 euros d'ici 2017.

SEVAD : la commission « aménagements de l'école » travaille sur les travaux d'aménagement intérieur de l'école (mobilier, matériel informatique, équipements cuisine...).

Syndicat des Eaux : le secrétariat du syndicat aura son siège dans l'ancien secrétariat de mairie de La Rivière.

#### **X) Questions diverses**

- Demande de Nicolas Baudoz pour acquérir la balayeuse communale adaptable sur un tracteur. Cette balayeuse n'étant plus utilisée par la commune, le conseil donne son accord sur le principe de la vente. H. Claudet est chargé de prendre contact avec le fournisseur de ce matériel pour fixer le prix de vente.

- Courrier des habitants de la « rue de l'Etôle » pour la sécurisation du carrefour entre cette rue et le fbg du tartre. Le Conseil est conscient du problème de vitesse à l'entrée de l'agglomération. La commission est chargée de travailler sur ce sujet.

#### **X) Informations diverses**

- Remerciement de M et Mme Michel Côte-Colisson pour les chocolats offerts par le CCAS. (pour rappel, le CCAS organise une choucroute pour les personnes de plus de 70 ans et offre des chocolats aux personnes qui ne peuvent y participer pour des raisons de santé).

- Demande de France Bleue Besançon pour participer à l'émission « le samedi chez vous » avec la commune de Bouverans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

**Le Maire,**  
**Christian VALLET**